

**Conseil Municipal du 10 juin 2021 à 20h30**  
**Salle des fêtes de SAINT SOZY**

**Présents : Mesdames** Eveline BOUYSSOU, Annick JAMME, Sandrine ROUGIE, **Messieurs** Daniel LEVET, Jean-Philippe GAVET, Philippe CASTANET, Bruno DE SOUZA, Dominique JOUHAULT,

**Excusés : Messieurs Gervais DELNAUD** (pouvoir à Monsieur Daniel LEVET), Roland SEGUREL (pouvoir à Monsieur Jean-philippe GAVET), Sébastien DALE

Le protocole sanitaire est mis en place dès l'ouverture de séance. Le respect de la distanciation et des gestes barrières ont été appliqués.

**Désignation d'un secrétaire de séance :** Monsieur DE SOUZA Bruno, est désigné à l'unanimité des membres présents.

**Approbation du compte-rendu de la séance du 29 avril 2021**

Aucune modification apportée. Le compte rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents.

**Elections Départementales et Régionales :**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée l'organisation des élections les 20 et 27 juin prochain et présente le planning de permanences des membres du bureau.

**Budget principal – Décision modificative Budget principal (virement entre imputation)**

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il est nécessaire d'effectuer un virement à l'interne de la section de fonctionnement pour honorer la facture du prestataire SIGNAUX – GIROD .

**A l'unanimité des membres présents, Monsieur Le Maire est autorisé à signer tous documents concernant la décision modificative**

**DGFIP – Convention du Compte Financier Unique :**

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que selon le calendrier fixé par l'article 242 de la loi de finances pour 2019 modifié, un compte financier unique (CFU) peut être mis en œuvre, à titre expérimental par des collectivités territoriales ou groupement volontaires pour une durée maximale de trois exercices budgétaires à compter de l'exercice 2021.

Ce Compte Financier Unique (CFU) se substitue, durant la période de l'expérimentation, au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions régissant ces documents.

Après divers échanges avec Madame Corine COGNE, Trésorier de Souillac, Monsieur le Maire propose que la commune de Saint-Sozy participe à la mise en œuvre à titre expérimental du Compte Financier Unique à compter de 2022. Pour ce faire il soumet donc au conseil municipal la convention relative à l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU).

**Après débat, et à l'unanimité des membres présents Monsieur le Maire est autorisé à signer la convention et tout autre document relatif à l'expérimentation du CFU.**

**DGFIP – Annulation régie du « droit de place du marché » :**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le trésorier de Souillac demande l'annulation de la régie du « droit de place du marché » pour non utilisation.

**A l'unanimité des membres présents Monsieur le Maire est autorisé à signer tout document nécessaire à l'annulation de la régie « de droit de place de marché »**

## **FDEL – Renouvellement du groupement d'achats Energie (électricité) :**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'il a été complété le 10 juillet 2020 une fiche d'intention de groupement de commandes. La commune de Saint-Sozy a adhéré à la FDEL pour le groupement énergie (électricité). Il précise qu'afin d'avancer dans la démarche, il est demandé de compléter un tableau précisant diverses informations (numéro points de livraison, surface des bâtiments communaux...)

## **Informations et décisions du Maire :**

- **RPI** : visite sur site de l'instructrice de la Région en conclusion du dossier LEADER le 16 juin. M. Daniel LEVET représentera M. Le Maire.
- **Ecole R. LAVAL** : réception courrier de la Région accordant une subvention de 46 169,00 € pour la rénovation énergétique,
- Suite aux incivilités incessantes la Mairie a décidé du retrait des containers Route de Combe Nègre en accord avec les services de CAUVALDOR,
- Demande de déplacement des conteneurs sur le secteur des Teuillères : les conteneurs seront déplacés prochainement avec accord du propriétaire du terrain.
- Mise en place en Mairie d'une liste d'inscription pour une éventuelle commande de plaque de numéro d'adressage. Tous les administrés intéressés peuvent s'adresser en mairie pour de amples renseignements
- Organisation par le Comité des Fêtes d'un repas le 10 juillet 2021.

## **Commissions communales, syndicales et communautaires :**

### **Question diverse :**

**CROC CAROTTE** : demande de renouvellement occupation d'un emplacement au marché hebdomadaire – Accepté

### **Courriers administrés :**

- Un administré de la commune propose de céder, contre « l'euro symbolique », à la commune trois parcelles situées sur Pech Grand. Resterait à charge de la commune les frais de notaire  
Après débat, le conseil municipal propose de ne pas donner suite à la demande
- Lecture du courrier de remerciements de deux administrés pour les travaux d'aménagement effectués au Carrefour Fleuraguet,
- Ouverture prochaine d'un dépôt vente place des Marronniers par une administrée,
- Problème visuel entre deux terrains privés, chemin des Combelles, un administré demande l'intervention de la commune  
Réponse du Conseil Municipal : les élus ne peuvent intervenir dans un domaine privé

L'ordre du jour est épuisé la séance est levée à 23h00

Compte-rendu non exhaustif rédigé par Bruno DE SOUZA  
Qui devra être approuvé lors du prochain Conseil Municipal,